



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Corrèze

Réunion directeurs Tulle Dordogne

31 août 2020 – TULLE Cité administrative

Une rentrée inédite



Protocole sanitaire : assurer la protection des élèves et des personnels

Le protocole sanitaire définit les grandes lignes des mesures à appliquer

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes à l'école primaire
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Les parents d'élèves



Ils doivent être informés des conditions de fonctionnement de l'école (y compris la garderie), de leur rôle dans l'application des gestes barrière et des mesures prises en cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un personnel (livret parents rentrée 2020 Education.gouv).

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires (cour) après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Les parents d'élèves



Conséquences :

Rentrée des TPS-PS: s'il est difficile d'interdire brutalement l'accès, l'entrée dans l'enceinte de l'école des parents est strictement limitée et encadrée. L'accès dans les lieux clos que sont les classes n'est pas souhaitable dans les conditions actuelles.

Pour les TPS-PS, il convient d'organiser dans la mesure du possible un accueil dans la cour, pour les parents et enfants, matérialisé par un espace dédié sécurisant pour les enfants, dans lequel ils sont accueillis par l'enseignant et l'asem avant d'être accompagnés vers la salle de classe.

Rentrée échelonnée sur la semaine possible (sens du mail envoyé par AB vendredi).

Gestion des cas Covid ou suspicion Covid



Chaîne d'information à suivre

1) Cas de symptômes survenant à l'école ou d'information reçue annonçant des symptômes d'un enfant ou d'un adulte de l'école,

Le directeur

- - Isole l'élève s'il est présent
- - Appelle les parents de l'élève pour qu'ils viennent le récupérer
- - Identifie les élèves qui ont été en contact dans les 48h précédant l'apparition des symptômes
- - Limite le brassage avec d'autres classes en attendant le retour du test
- - Fait nettoyer la pièce où a été isolé l'élève

Puis informe son IEN, lequel transmet au médecin scolaire en même temps qu'il informe l'élú de la commune. Pas de communication à ce stade autre que celle-ci.

Gestion des cas Covid ou suspicion Covid



Chaîne d'informations à suivre

- 2) Si cas négatif, le médecin scolaire renvoie l'information à l'IEN qui informe le directeur, l'élú et le DASEN.

- 3) Si cas positif, le médecin scolaire renvoie l'information à l'IEN qui informe le directeur, l'élú et le DASEN. Le médecin scolaire revient vers le directeur pour l'informer, demander les listes d'élèves identifiées, les transmettre à l'ARS qui déclenche son protocole. Le trinôme PREFET-DASEN-ARS détermine les mesures à prendre de même que les éléments de communication à mettre en oeuvre en lien avec l'élú de la commune.

Gestion des cas Covid ou suspicion Covid



En conclusion, 3 principes majeurs

- 1) Traçabilité : il est essentiel de retrouver les cas contacts.
- 2) Fragilité du modèle : anticiper un possible retour d'enseignement à distance (s'appuyer sur l'expérience du confinement) → réflexion en conseil des maîtres.
- 3) Communication : respect strict de la chaîne de d'information

Distribution matériel de protection



- 1) Masques lavables 20 fois (paquets de 5 voire 6 masques)
- 2) Masques type 2 : une boîte de 50 masques chirurgicaux pour les personnels directement vulnérables (plus d'ASA ... Congé maladie ordinaire avec certificat médical)
- 3) Lingettes enseignants
- 4) Masques enfants (en cas de suspicion de Covid, fièvre,...)

Evaluations CP et CE1



Passation à partir du 14 septembre jusqu'au 25 septembre avec saisie possible des résultats en cours de semaine (saisie via le portail, codes d'accès transmis par voie postale A/R)

→ 5 séquences (3 en français et 2 en mathématiques) en CP et 4 en CE1

Nécessité de mettre à jour Onde très rapidement (avant le 4 septembre 2020)

(Saisie jusqu'au 9 octobre).

Octobre : mise à disposition des résultats individuels des élèves au niveau de chaque école (enseignants, directeurs d'école)

Restitution au niveau des familles (fiches individuelles parents)

Novembre : mise à disposition des résultats consolidés, via le portail (directeurs d'école, IEN)

Deuxième temps : CP évaluations mi-parcours du 18 au 29 janvier 2021



Evaluation CP et CE1

Les parents sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt de cette évaluation afin d'offrir un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève.

Des fiches destinées aux enseignants (disponibles à partir du 14 septembre) proposeront des pistes d'analyse des résultats et de travail avec les élèves. Elles ont été élaborées par des membres du Csen, de la Depp et de la Dgesco appuyée par des maîtres-formateurs. L'en-tête de chaque fiche rappellera la compétence évaluée et le ou les exercices qui lui sont associés.

Eléments de synthèse Eva CP, Eva mi-CP, Eva CE1



Besoins des élèves (points de vigilance)

Français :

CP : Reconnaître des lettres et le son associé, Comprendre des mots lus, Manipuler des Syllabes;

Mi-CP : Lire à haute voix des mots, Comprendre des phrases lues seul;

CE1: Lire à voix haute des mots ou un texte.

Mathématiques :

CP : Associer un nombre à une position, Résoudre des problèmes, Calculer (additionner, soustraire);

Mi-CP : Additionner et résoudre des problèmes;

CE1 : Additionner et soustraire des nombres, Résoudre des problèmes.

Organiser un conseil des maîtres spécifique sur l'analyse des évaluations.

Des priorités qui s'inscrivent dans la continuité



- **CONSOLIDATION des apprentissages fondamentaux**
 - ❑ Identifier les besoins des élèves et personnaliser les accompagnements (rupture de scolarité, période de confinement)
 - ✓ Ressources pédagogiques et tests de positionnement (Eduscol)
 - ✓ Centrer les APC sur les élèves en difficulté en Français Mathématiques
 - ✓ Mobiliser les ressources humaines (TR,...) notamment dans la première période.
 - ❑ Oral
 - ❑ Développement durable (programmes revisités, élection d'éco-délégués en CM1-CM2)
 - ❑ EPS et PEAC (3h d'EPS dont 30min par jour de pratique quotidienne / Chorale, arts visuels et parcours éducation artistique et culturel)
 - ❑ Ecole inclusive.
 - ❑ Stages de « réussite » pendant les vacances (automne) →
 - ✓ précisions à venir

Une école inclusive

Mise en place l'an dernier d'un service départemental École inclusive SDEI 19

Généralisation des pôles inclusifs d'accompagnement localisés PIALS :

Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève (nécessité de penser les emplois du temps des élèves pour bien identifier les temps d'accompagnement)

Exploitation des formations réalisées l'an dernier :

- Adaptations pédagogiques (responsabiliser les AESH)
- Appartenance des AESH à la communauté éducative
- Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions

Rappels:

Des entretiens institutionnalisés au moment de la rentrée scolaire

6 heures sur les 48 heures d'ORS pour dialoguer avec les familles et les professionnels médicosociaux qui suivent leurs élèves en situation de handicap.

Informations sur les PESA



Lundi 31 août	Journée de prérentrée classe B
<u>Mardi 1er septembre</u> <u>Vendredi 4 septembre</u>	Observation / tuilage dans la classe B Prise en charge de la classe B
<u>Jeudi 3 septembre</u> Lundi 7 septembre	Observation / tuilage dans la classe A Prise en charge de la classe A

Coordination avec l'enseignant remplacé :

Mercredi 9 septembre matin	50% des PESA et enseignants déchargés le lundi
Mercredi 9 septembre après-midi	50% des PESA et enseignants chargés le mardi



Animations pédagogiques:

Cycle 2:

Plan Français / Plan Mathématiques

Cycles 1 et 3:

EPS/USEP : 3h

Institutionnelle: 3h

Français: 3h

Mathématiques: 3h

Ressources: Lecture-Ecriture au CP-CE1 (aide à la prise en compte des difficultés des élèves) → groupe MDL 19



Elections de parents d'élèves

- Vendredi 9 octobre 2019

PPCR :

- Annonce de la visite 30j avant la période;
- Visite avec recueil du document préalable PPCR;
- Envoi du rapport via l'application (2048 caractères).

LSU : 3 dates (11déc, 19 mars, 25 juin)

Réunion T1, T2 : 7 septembre 17h15 Centre du Chambon

Espace directeurs sur le site pédagogique



Exercices de sécurité

3 signaux différents: alerte incendie, alerte risque naturel majeur, alerte attentat

5 exercices:

- 2 alertes incendie dont un avant la Toussaint
- 2 alertes risque naturel ou technologique (confinement)
- 1 alerte attentat - intrusion (évacuation ou confinement selon les circonstances avant les vacances de Toussaint)
- **Rappel DUERP** Mise à jour sur application

Des actions pour informer et savoir réagir durant la période de rentrée

- **L'alerte-SMS (mise à jour des téléphones portables) → mail Circo**
- **Lors des réunions de rentrée, chaque école consacra un temps à la sécurité afin de répondre aux questions éventuelles des familles.**
- Des guides sont mis à disposition des familles afin de leur expliquer les différentes mesures mises en place dans les écoles et les établissements scolaires.



[guide directeurs d'école.pdf](#)

[guide parents d'élèves.pdf](#)

[annexe maternelle.pdf](#)

[guide vigilance attentats.pdf](#)

Le remplacement

Demande d'autorisation d'absence (de droit, facultative):

Renseigner l'imprimé de demande , l'envoyer à l'**IEN** et adresser à la cellule le justificatif (ce n'est pas la cellule qui accorde l'autorisation d'absence!)

Congé maladie

Informez directement la cellule

Préciser l'emploi du temps du PE absent (décharge, temps plein, mercredi travaillé,...)

Envoyer directement à la cellule l'imprimé, accompagné du certificat médical

Rappel: les enseignants non titulaires d'une classe doivent informer de leur absence

Un numéro :

05 87 01 20 81

Une adresse mail :

remplacements.ia19@ac-limoges.fr

EXCELLENTE RENTREE!